



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

conditions d'attribution

Question écrite n° 90382

## Texte de la question

M. Arnaud Viala attire l'attention de Mme la ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité sur les récentes déclarations faites par M. le Président de la République lors de son intervention au Congrès de l'Union sociale pour l'habitat le 24 septembre 2015 à Montpellier. À cette occasion, il a en effet annoncé un élargissement et une simplification du prêt à taux zéro accordé par l'État aux ménages qui souhaitent accéder à la propriété, sans pour autant donner plus de détails. Il lui demande de lui indiquer quelles seront les nouvelles modalités d'accès à cette forme de prêt.

## Données clés

**Auteur :** [M. Arnaud Viala](#)

**Circonscription :** Aveyron (3<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 90382

**Rubrique :** Logement : aides et prêts

**Ministère interrogé :** Logement, égalité des territoires et ruralité

**Ministère attributaire :** Cohésion des territoires

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [20 octobre 2015](#), page 7852

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)